



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E88387

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2026

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2000
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 31/12/2024
7 622

Raison sociale : M2T COUVERTURE
45 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Téléphone : 01 48 60 29 78
Portable : 06 85 80 34 97

Fax :

Siret : 434 202 743 00036

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210798000173

Site Internet :
E-mail : m2t.couverture@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005445069904

Responsabilité légale :
BRS GROUPE (945 223 212) / BARROS PATRICK WIELFRIED IGNACE PRÉSIDENT
/ BARROS PATRICK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005445069904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/02/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.